

UFR	SSA
MENTION	Archéologie, sciences pour l'archéologie

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.u-paris10.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2017-177 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Archéologie, sciences pour l'archéologie
Intitulé parcours-type (PT) :	Archéologie, sciences pour l'archéologie
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	<p>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</p> <p>Mention(s) de Master conseillée(s) : Archéologie, sciences pour l'archéologie. Histoire de l'art. Anthropologie. Ethnologie. Histoire, civilisations, patrimoine. Histoire</p> <p>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Par exemple : 1^e année validée de 2^e cycle de l'Ecole du Louvre</p> <p>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Archéologie et l'Histoire de l'art, acquise lors de leur cursus universitaire</p> <p>En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative professionnelle ou stages dans l'un des domaines suivants: archéologie de terrain et archéologie générale, histoire de l'art, patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques.</p> <p>Est/sont également apprécié/e/s : Qualités rédactionnelles, connaissance de langues vivantes (anglais, allemand, italien, espagnol ou autre) et d'une langue ancienne (grec, latin).</p>

	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.u-paris10.fr)	
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 5 avril 2017	Fermeture : 15 juin 2017

Intitulé de la mention :	Archéologie, sciences pour l'archéologie
Intitulé parcours-type (PT) :	Préparation aux concours de la conservation du patrimoine
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Archéologie, sciences pour l'archéologie. Histoire de l'art. Histoire, civilisations, patrimoine. Civilisations, cultures et sociétés. Arts, lettres et civilisations. Histoire Conservation-restauration des biens culturels. Muséologie, muséo-expographie. Patrimoine et musées.
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Par exemple : 1^e année validée de 2^e cycle de l'Ecole du Louvre
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : - Les candidats devront faire état de solides connaissances en Archéologie et/ou en Histoire de l'art, acquises lors de leur cursus universitaire.
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative (expérience professionnelle ou stage(s)) dans l'un des domaines suivants: patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques, histoire de l'art et/ou archéologie.
Est/sont également apprécié/e/s : Qualités rédactionnelles, bonne connaissance de deux langues vivantes et/ou anciennes	

	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.u-paris10.fr)
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 5 avril 2017 Fermeture : 15 juin 2017